PROGRAMME DE FORMATION

Gestion, comptabilité, tarification

N°9b Maîtriser les spécificités comptables et financières des associations et ESMSS

2 jours

21 et 22 juin 2022
9h-12h30 / 13h30-17h

Intervenant : Luc MAUDUIT
Consultant en gestion associative, membre du réseau UNIOPSS/URIOPSS

Coût : 590 €

Public /Prérequis et modalités d'accès à la formation : Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs bénévoles ou toute personne travaillant avec les documents comptables basiques (bilan, compte de résultat)

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS Centre a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : formation@uriopss-centre.fr

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel. Exposés théoriques et pratiques par les expériences de chacun. Support d'animation utilisé en vidéo-projection remis sur support papier. Cas pratique: Présentation d'un modèle d'EPRD.
Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation :
Evaluation des acquis en cours de formation : Test d'évaluation final sur paperboard
Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
Effectif minimum : 3 personnes
Capacité maximum : 15 personnes
Contact : formation@uriopss-centre.fr
Lieu : Orléans

Objectifs pédagogiques

•Au regard des textes réglementaires (décret du 22 Octobre 2003 modifié, arrêtés du 14 novembre 2003 modifié et suivants), permettre aux participants de pouvoir • Comprendre les spécificités de l'instruction comptable M 22, du plan comptable (règlement ANC 2018-06) des organisations privées sans but lucratif (pour les associations) révisé et applicable au 1er janvier 2020, et du plan de compte adapté aux établissements sociaux et médico sociaux (qui fera l'objet d'un nouveau règlement fin 2019 applicable en 2020)

•Mesurer les enjeux de celles-ci au regard de la négociation des ressources affectées au fonctionnement et à l'investissement nécessaires au fonctionnement de leurs établissements et services,
• S'organiser pour répondre à ces obligations différentes et utiliser le tableau de calcul du compte de résultat comme tableau de passage entre deux pratiques comptables : celle qui correspond aux principes comptables généraux, et celle spécifique au secteur.

Programme

Les différents plans de compte
• Le plan comptable général
• Le plan comptable des organisations privées sans but lucratif de 2018 applicable le 1/1/2020
• L'instruction comptable M 22. (public, privé) revue en 2019 et applicable au 1/1/2020

Les écritures spécifiques
• La notion de droits de reprise.
• Les subventions d'investissement et de fonctionnement (en lien avec la loi ESS de 2014)
• L'affectation des résultats : du résultat comptable au résultat administratif
• Les différentes réserves réglementées (Sur cession d'éléments d'actif : les plus values, les excédents affectés à l'investissement, la réserve de trésorerie ou de couverture du BFR, Les autres réserves
• Les fonds dédiés (au fonctionnement) ou à l'investissement
• Les provisions.
• Les comptes de liaison : typologie de ces comptes, rôle dans l'analyse financière à mener

Les nouveaux traitements, sources de divergences
• Les provisions pour congés à payer
• Les provisions diverses affectées par les autorités de tarification (Sur résultat; sur des crédits non pérennes; sur CET)
• Autres comptes ou sources de différences

Organiser la comptabilité et la transparence, dans la différence : un pari à relever.
• Bilan associatif, bilan comptable, bilan d'établissement, compte administratif.
• Le traitement comptable des résultats non repris par les autorités de tarification (Dépenses rejetées par l'autorité de tarification - inopposables- ; dépenses non prises en compte par l'autorité de tarification -non opposables.

URIOPSS CENTRE - FORMATION - 29, Bd Rocheplatte - BP 35 - 45016 Orléans Cedex 1
Tel. : 02 38 62 34 39 - Fax : 02 38 81 29 72
Contact : formation@uriopss-centre.fr
N° SIRET : 378 456 800 00028 - N° Déclaration activité : 24450013545